



Pessac, le 5 avril 2013

Référence : FscqP-2013-08

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 20 février 2013 au Moulin de Noès à 20h30

Participants : Mme Françoise Lafon (Sardine), MM. Dominique Lestynek (Bourg et Fédération), Jacques Da-Rold (Chiquet-Fontaudin et Fédération), Jean-Paul Messé (Brivazac-Candau), Alain de Wailly et Jean-Pierre Stahl (Casino), Daniel Marie-Anne (3M-Bourgailh et Fédération), Michel Ménétrier (La Paillère-Compostelle), Michel Magne (Noès), Jean-Claude Juzan (Le Monteil), Michel Kwiatkowski (Le Monteil et Fédération), Serge Sabourin (Toctoucau), Yves Schmidt (Magonty et Fédération)

Excusés : Jean-Baptiste Casenave et Ghislaine Aguilar (CCLAPS et Fédération), Jean-Pierre Berthomieux (Toctoucau)

Rédacteur : Yves Schmidt

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du CA du 11/12/2012 ;
- Préparation de l'AG fédérale (thème du débat...) ;
- Le PLU 3.1 ;
- Rencontres de la vie associative et avenir de la Maison des associations ;
- Patrimoine ;
- Téléphonie mobile ;
- Relance : lieux-dits de Pessac ;
- Nouveau centre de recyclage ;
- Questions diverses (Vide-greniers...).

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 11/12/2012

Le compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 11 décembre 2012 est approuvé à l'unanimité.

2. Préparation de l'AG fédérale

Dominique Lestynek (Fédération) rappelle que l'assemblée générale se tiendra le 13 avril 2013. Il propose que le débat porte sur le fonctionnement des syndicats et comités de quartiers. Deux volets seront abordés : l'animation et la défense des intérêts des habitants.

2.a. Animation

Il sera nécessaire que chaque quartier fasse une synthèse sur ses activités ainsi que sur les activités sous-traitées par leurs clubs. Le but est de démontrer aux élus que les quartiers assurent une partie importante de la vie culturelle et sociale de la ville. Il faudra préciser les moyens matériels mis en œuvre ainsi que le nombre de bénévoles qui s'impliquent dans ces animations.

2.b. Défense des intérêts

De quels outils les quartiers disposent-ils ? Quel bilan les quartiers font-ils sur la concertation ?

Françoise Lafon (Sardine) fait part d'une réunion de concertation organisée par la ville qui n'a envoyé aux habitants que quatre convocations. Le bouche à oreille a fait que 40 personnes ont participé à la réunion en question.

Pour **Jean-Claude Juzan** (Le Monteil), il sera intéressant de rappeler aux élus le rôle que pourront jouer les syndicats de quartier dans l'avenir en insistant sur le lien intergénérationnel qu'ils créent en permettant aux habitants de participer aux activités culturelles.

Jacques Da Rold (Chiquet-Fontaudin) propose de demander aux quartiers de faire un point sur leurs activités et les animations culturelles qu'ils organisent.

Jean-Claude Juzan fait part d'une expérience intéressante menée au Monteil : pour faire face au désengagement de la Ville, des anciens assurent la formation aux arts graphiques.

Dominique Lestynek cite l'exemple des vide-greniers qui assurent un lien entre les habitants. Ils nécessitent des moyens matériels pour la communication (photocopies).

Michel Ménétrier (La Paillère-Compostelle) insiste sur l'importance de bien cibler le message vis-à-vis des élus.

Jacques Da Rold propose que le questionnaire à l'usage des quartiers soit diffusé le 15 mars au plus tard. Le retour devra se faire avant le 2 avril.

3. PLU 3.1

Dominique Lestynek fait le constat que la réunion sur le PLU organisée par la CUB le 18 janvier n'a rien apporté et regrette qu'elle se soit déroulée dans des conditions inacceptables, notamment avec la projection de plans illisibles. Il informe le conseil d'administration que la ville prépare actuellement un document qui sera diffusé prochainement dans les quartiers qui disposeront de peu de temps pour donner un avis.

Jacques Da Rold insiste sur la nécessité pour les quartiers de réagir sur les points particuliers importants.

Dominique Lestynek ajoute que ce document proposera des zonages et rappelle qu'à Bordeaux, la ville travaille le PLU au niveau de la parcelle (les Zones Urbaines Recensées). Le travail mené en détail par de véritables architectes urbanistes dans les périmètres **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** pourrait ainsi être généralisé.

Jean-Claude Juzan rappelle qu'au début, les quartiers demandaient à travailler par secteur et s'interroge sur les moyens à mettre en œuvre pour que la ville accepte les propositions des quartiers.

Jean-Pierre Stahl (Casino) fait part de ses inquiétudes face au projet immobilier de l'Îlot 8 et du nombre insuffisant de parkings dans le centre ville : il est prévu une seule place de parking par foyer alors que la majorité possède deux véhicules.

Jacques Da Rold demande qu'une véritable concertation soit réalisée par secteur.

Jean-Claude Juzan propose que la Fédération envoie un courrier au maire pour demander l'organisation des réunions par secteur et conseille aux quartiers de faire de même.

4. Rencontres de la vie associative et avenir de la Maison des associations

Jean-Claude Juzan a participé à quelques uns des ateliers avec Jacques Da-Rold. Il a proposé la création d'un comité local de la vie associative. La Ville propose que la Maison des associations prenne le nom de Maison de la vie associative. La Maison des associations n'a plus la capacité de faire des tirages ou elle est en difficulté car il n'y a plus aucune gouvernance. Enfin il regrette le licenciement de Sylvie Lac, soi-disant justifié par un bilan financier fortement négatif, or il semblerait que, finalement, ce bilan soit positif.

Jacques Da-Rold soulève le problème du portail associatif.

5. Patrimoine

Dominique Lestynek évoque le problème de la restauration de la villa Clément V. L'association *Les Passeurs de mémoire* a organisé une réunion pour faire avancer le projet abandonné depuis plus de cinq ans. Elle collabore efficacement avec les services des Archives de Pessac et du Patrimoine.

Jean-Claude Juzan fait part d'un projet concernant la cité Frugès. La Ville envisage de transformer certains logements en habitat social pour loger des étudiants et de créer un centre de recherche.

6. Téléphonie mobile

Yves Schmidt (Magonty) fait un rapide compte-rendu de la réunion du comité de suivi Téléphonie mobile qui s'est réuni le 6 février 2013, en application de la Charte. Il a été essentiellement question de l'antenne de Bellegrave et des antennes situées à Magonty. L'antenne mobile située en bordure du terrain de sport de Bellegrave devrait cesser d'émettre prochainement, l'antenne fixe qui la remplace étant en fonctionnement. L'antenne du Transvaal sera démontée au mois d'octobre 2013. La société Bouygues Telecom demande un autre emplacement qui serait situé derrière les serres municipales, suffisamment loin des habitations. Le comité de quartier de Magonty est associé au choix de ce nouvel emplacement. L'antenne de Romainville, dont le projet a été déposé par Orange en avril 2009, est en suspens dans l'attente des réponses des autres opérateurs (SFR, Bouygues et peut-être Free) qui sont intéressés par cet emplacement.

7. Lieux-dits de Pessac

Il s'agit d'une relance : en effet, suite à la proposition du bureau de la Fédération de faire la synthèse des réponses des quartiers la demande de la Ville datant du 14 novembre 2012 et concernant les noms de lieux-dits, aucune réponse n'est parvenue au bureau qui réitère sa proposition.

8. Nouveau centre de recyclage

Au cours des assemblées générales de certains syndicats et comités de quartiers, les problèmes soulevés par le nouveau centre de recyclage du Bourgailh ont été évoqués. À Magonty, le maire a annoncé qu'il avait l'intention de créer un groupe de travail auquel les quartiers seraient invités. Il serait chargé de proposer des solutions destinées à améliorer son fonctionnement.

9. Questions diverses

9.a. Ordinateurs à céder. Le comité de quartier du Monteil propose de céder gracieusement un certain nombre d'ordinateurs.

9.b. Participation de la Fédération aux commissions consultatives

La Fédération fait partie du conseil d'administration de la société de gestion de l'assainissement de la CUB. Sa participation à la commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Mérignac est renouvelée par la Préfecture.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'achève à 23h00